



Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Le temps file tellement vite que l'on ne voit rien passer. On se retrouve presque à la porte des grandes chaleurs, la saison des examens scolaires est bien là et les vacances sont à quelques encablures. Bref, que demander de plus ? Atchââ, excusez-moi, j'ai quelques problèmes d'allergies.



Je ne sais pas si vous vivez cela, mais moi, oui. Cela peut paraître anodin, pas de quoi en faire une histoire me direz-vous, mais c'est une situation qui, à certains moments, est intenable. Vous croyez que c'est drôle vous, d'avoir sans arrêt les yeux rouges et qui brûlent, le nez qui pique et coule, le palais qui

gratte, des éternuements à la pelle. Eh bien non. Comme j'ai de la chance d'habiter cette belle campagne vaudoise, il se trouve que je suis entourée de bouleaux. Dès le mois de mars, ça y est, c'est reparti. Enfin, à la fin de ce mois, c'est connu, tous les spécialistes vous le diront, en plaine, ce genre de phénomènes devient rarissime. En montagne, c'est une autre chanson, la nature a du retard. Un point à ne pas oublier pour les futures destinations de vacances. Alors, cette année, point de marche au grand air dans nos Alpes majestueuses. C'est vite vu, il reste la mer. Plus vite dit que fait. Si vous vous y prenez à la dernière minute pour réserver la destination qui vous plaît, qui convient à toute la famille, qui n'est pas encore trop connue, et surtout qui n'est pas trop chère, vous pouvez être assuré qu'il n'y aura plus de place. Alors, que faire ? J'ai une solution, visiter des villes. Visites organisées ou pas, pas de problème, il y a de la place, les citadins les ont désertées et puis, oh merveille, il n'y a pas trop de pollens dans l'air.

Marie-Laure Bianconcini



En direct avec ... les fontaines

En passant par le village, vous avez sûrement remarqué que les deux fontaines centenaires subissaient un lifting. Il s'agit de la fontaine lavoir située devant la ferme Failletaz et la fontaine située devant la propriété communale du centre du village. Ce n'était pas par rapport à leur âge respectable, mais tout simplement elles avaient toutes deux des fuites. Il a fallu refaire leur étanchéité. La pierre de taille a été nettoyée. Dès qu'elles seront sèches, l'eau sera remise.

Il était une fois ... les fontaines du village fêtent leur centenaire

Le début du 20^e siècle connaît pas mal de changements. Ainsi en 1903, le courant électrique est installé au village. L'eau sous pression provenant des sources de Bonmont, situées dans la forêt de la Petite Côte et appartenant à la commune de Crassier est amenée en 1905 à Chavannes et Bogis. Lors de la séance du 9 janvier 1904, le président du conseil général Auguste Isoz demande aux membres du conseil si la municipalité peut supporter CHF 20'000.00 pour l'entretien des fontaines. Les membres passent au vote à main levée. La somme de CHF 20'000.00 est acceptée à l'unanimité. Durant sa séance du 7 mai 1904, la Municipalité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour la pose et la fourniture des fontaines du village.

Trois soumissions sont en présence, celles de MM. Bottin à Gland, Délévaux à Gimel et Simond à Tannay. Le travail est adjugé à M. Bottin.

Lors de la séance du 27 juin 1904, le conseil général entend le préavis de la municipalité qui propose de faire trois fontaines. A l'unanimité, le conseil accepte la proposition.

Une fontaine sera placée devant les fenêtres de l'école, sur un terrain communal.

Le lavoir sera placé à côté du four de François Bornet, qui cède gratuitement l'emplacement nécessaire.



La troisième fontaine sera placée sur un terrain communal aux abords de l'auberge communale, au bout du jeu de quilles existant.

La borne fontaine sera placée entre la cour de l'école et le chemin de la Repentance.

Le trop plein de la fontaine de l'école sera conduit dans les égouts des latrines de l'école. Celui de la fontaine lavoir sera canalisé en tuyaux de 15 cm jusque dans le sac situé à l'angle nord de la maison de François Bornet, qui prend l'égout à sa charge.



Pour la fontaine sud dans le verger de François Bornet qui en accepte l'eau à l'entrée et se chargera de tracer le passage de la conduite.

On en parle...

... Assemblée générale de la SDC

Le 25 mars s'est tenue l'assemblée générale de la SDC. Un nouveau comité a été élu. Il s'agit de :

Présidente : Josiane Rios

Trésorière : Jacqueline Allenbach

Secrétaire : Nicole Bornet

Membres : Sonja Christen et Marie-Thérèse Rufenacht

... Troc du printemps

Le 27 mars s'est déroulé le désormais traditionnel troc à la grande salle. Les responsables étaient satisfaites, malgré le fait qu'il se déroulait en même temps que celui de Crans. Tous les vélos et les sièges d'enfants pour vélos ont été vendus. Comme d'habitude au printemps les jouets se sont un peu moins vendus.

... Assemblée générale de l'Amicale de Chavannes-de-Bogis

Elle s'est déroulée le 16 avril.

Depuis quelques années, Marc Bornet, président, souhaitait trouver un successeur. Stéphane Matile s'est porté candidat. Il a été élu par acclamations.

Le comité a proposé de renouveler l'expérience vécue en 2002 : le 25 septembre se déroulera la *Journée des Conjoints*.

... Exposition de peinture

Rosemarie Boesch, artiste peintre habitant Chavannes-de-Bogis a exposé à la galerie Ditzoff à Coppet du 24 avril au 7 mai. L'exposition des œuvres de ses petites élèves s'est déroulée du 24 au 30 avril. Ainsi, on a pu admirer les tableaux de Sandra Bornet, Charlotte Berclaz et Mélanie Mock, toutes trois habitantes de notre village.

... Découverte des parfums

Des 3 au 8 mai, le public a eu l'occasion de découvrir l'univers quelque peu magique de la parfumerie au centre commercial. Adultes et enfants ont eu la possibilité de participer à des ateliers.

... Les nouveaux habitants ont été reçus

Jeudi 6 mai, une vingtaine de nouveaux habitants ont répondu présent à l'invitation de la Municipalité. Ils ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance avec la municipalité ainsi que les différentes sociétés du village. Tout le monde s'est ensuite retrouvé devant une agape.

... **Le grand public peut découvrir l'audiovisuel**

Du 1^{er} au 19 juin, le public peut découvrir une exposition relative aux 125 ans d'audiovisuel au centre commercial. L'histoire du son et de l'image est évoquée grâce à des pièces provenant du Musée national suisse de l'audiovisuel à Montreux

... **SOS Chevaux**

Dimanche 6 juin, le *paradis du cheval* a vécu son traditionnel brunch au profit de SOS chevaux. Dès le matin, le public est venu nombreux. Les différentes animations ont fait le bonheur des petits et des grands. Cela permettra à l'association de maintenir son action de sauvetage des quatre chevaux à Cottens et de pouvoir la continuer à l'avenir.

... **Le tournoi intercommunal de foot - basket**

Le 11 juin, les deux municipalités de Bogis et Chavannes avaient organisé leur traditionnel tournoi de foot - basket sur l'aire sportive commune. Quatorze équipes se sont affrontées. Les grillades ont connu du succès à midi et la journée s'est terminée vers 16h00 avec la remise des prix.

... **Fête villageoise**

Le 4 septembre prochain, la fête villageoise sera organisée par la SDC et l'Amicale de Chavannes-de-Bogis.

... **Il n'y aura plus de vaches autour de la ferme de la famille Bornet**

Marc Bornet a pris la décision de cesser l'élevage des bovins et, par conséquent, la production de lait. Décision pas facile à prendre comme il le relève. Cependant, traverser le village avec un troupeau devient un véritable casse-tête. Le troupeau passait l'été en montagne, principalement en raison du manque de terrain autour de la ferme. Et de conclure : le vide va se faire sentir cet automne, les bêtes ne seront plus là.

**POLICE INTERCOMMUNALE EN REGION DE TERRE SAINTE
ET DE L'OUEST LEMANIQUE
PROJET DE CREATION D'UNE POLICE DE PROXIMITE**

Chers Habitants,

Dans le cadre de la création d'une police intercommunale de proximité dans notre région, il est possible que vous soyez sélectionné pour répondre téléphoniquement à un questionnaire concernant le problème de l'insécurité. Cette enquête, mandatée par les communes, est menée par l'institut de la police scientifique de l'Université de Lausanne et le sondage est fait par l'institut M.I.S. Trend SA. Vos réponses seront traitées avec la plus grande confidentialité et resteront anonymes. Nous vous remercions d'ores et déjà de réserver un bon accueil aux personnes qui prendront contact avec vous, car cette enquête utile à tous ne prendra que très peu de votre temps.

LA MUNICIPALITE